Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260709-1282026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 30 juin 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 6 juillet à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Danièle ESNAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, François-Marie MONTGERMONT, Dienaba FONDO, Marie GALVEZ (à partir de la question n°7), Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

Excusés : Valérie EUN, Corinne FOUCAULT, Pierre CHAPON, Mathieu WIDLOECHER, Jonathan DJAOUI

Secrétaire de séance : Soazic DANET

Procuration : Valérie EUN à Hélène AMOURIAUX-PICARD, Corinne FOUCAULT à Danièle ESNAULT, Mathieu WIDLOECHER à Fabien ORINEL, Jonathan DJAOUI à Donatien WATREMEZ

128/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026
RESTAURANT SCOLAIRE - TARIFS DES REPAS ADULTES 2026-2027

Madame Michèle BACHELOT, adjointe aux finances expose :

Le restaurant municipal sert des repas aux agents communaux, aux enseignants mais aussi à des personnels extérieurs (agents de l'Etape, intervenants sportifs…). En 2025/2026, les prix des repas s'élevaient à 7,23€ pour les adultes (hors personnel communal).

Il est proposé un maintien des tarifs des repas adultes à compter du 1er septembre 2026 à savoir :

- Tranche tarifaire		TARIF 2025/2026	TARIF 2026/2027
1	514	6,80	6,80
2	Entre 417 et 514	6,41	6,41
3	Moins 417	6,12	6,12
4	Autres adultes	7,23	7,23

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE au 1er septembre 2026, le maintien des tarifs pour les repas adultes pour l'année 2026-2027.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 7 juillet 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE

La secrétaire de séance,
Soazic DANET